

David Pollard  
402 Tottington Road  
Bury  
Greater Manchester  
England  
BL8 1TU

Mme Paulette MICHEL  
le commissaire enquêteur  
la mairie de Vitrac-Saint-Vincent  
le Bourg 16310  
FRANCE

Objet : Projet d'ouverture de carrière d'argile  
LeBreuil-Etamenat

Bury, le 7 avril, 2021

Madame MICHEL,

Je vous écris pour exprimer respectueusement mon inquiétude concernant la proposition pour une carrière d'argile au lieu-dit Le Breuil, présenté par la société TERREAL.

Ma femme et moi sommes propriétaires de la propriété à Le Breuil qui est située le plus près de la carrière projetée. L'adresse de la propriété est : 4, Chemin des Terres d'Argile.

Nous avons été informés du projet le 24 mars 2021 par nos voisins à Le Breuil.

La situation sanitaire nous empêche de quitter l'Angleterre et il ne nous est donc pas possible d'assister à des réunions en personne.

Notre propriété à Le Breuil est une maison de vacances. Nous sommes propriétaires depuis dix ans et nous visitons normalement la propriété deux ou trois fois par an pendant plusieurs semaines à chaque fois. De plus, la maison peut être utilisée par d'autres membres de notre famille.

Nous sommes à la retraite et les visites à Le Breuil nous sont précieuses. Nous apprécions grandement les amitiés que nous avons nouées avec nos voisins du hameau.

Quand nous visitons la France, c'est en tant qu'invités et il ne me convient pas de commenter comme si nous étions des résidents. Mais je voudrais dire respectueusement que nous pensons que la carrière aurait un impact énorme sur la paix et tranquillité du hameau et menace le bien-être, la santé et la sécurité des résidents. Nous soutenons la pétition qui a été lancée pour s'opposer à la carrière.

Lorsque nous avons acheté notre propriété au Breuil nous l'avons choisie car elle offrait les avantages et opportunités suivants:

- Tranquillité
- Une vue imprenable sur la campagne environnante et les magnifiques couchers de soleil
- L'air pur
- Les opportunités d'observer la faune. On y voit des lièvres, des chevreuils, des sangliers, des écureuils rouges, de nombreux oiseaux dont le busard Saint-Martin qui visite régulièrement le champ à l'arrière de la maison.
- La vie en plein-air, un jardin, les barbecues etc.
- L'occasion pour les amis et la famille de visiter

Si la carrière d'argile va de l'avant, tous ses avantages nous seront enlevés, ou du moins interrompus. Pour une période de 30 ans!

La périmètre sollicité du projet est, à son point le plus proche, à moins de deux mètres de notre maison. La 'Emprise d'Exploitation sera à seulement 20 mètres de notre maison et à seulement 10 mètres du périmètre de notre jardin.

Les plans de phases des travaux indiquent qu'il y aura un transport à l'intérieur du site entre le creusement et la zone de stockage. La voie de circulation des camions sera à moins de 60 mètres de notre propriété

Il est clair à nous que le bruit de l'activité dans la carrière serait une nuisance et une perturbation. Les niveaux de bruit seraient beaucoup plus élevés que tout ce que nous connaissons actuellement.

La section 11.6 du rapport détaillé , intitulée "Paysage", ne donne pas une image représentation juste des vues depuis notre maison.

Les photographies suivantes donnent une représentation fidele. Bien sûr, les vues varient en fonction de la période de l'année et des cultures dans les champs.

C'est la vue dont nous jouissons depuis le côté nord-ouest de notre maison, vers le Petit Jauniat :





C'est la vue dont nous jouissons depuis le côté nord-est de notre maison, vers Forgemoix :



Nos vues magnifiques sur la campagne serait remplacée par une vue des merlons aussi haut que 5 mètres.

Bien que le rapport présente des mesures pour réduire la poussière, je pense que la qualité de l'air sera gravement affectée en particulier lorsqu'il y a du vent, ce qui est assez souvent au Breuil. En raison du mouvement du trafic sur le site et de l'activité des machines, ainsi que de la proximité du stock des stériles, les niveaux de poussière seront probablement beaucoup plus élevés. Ceci est susceptible d'affecter notre santé. (Je suis asthmatique).

J'ai quelques questions spécifiques concernant les fouilles et j'espère qu'il est approprié de les soulever ici. Je voudrai savoir -

Où sera la position des fouilles les plus proches de notre maison - c'est-à-dire le bâtiment?

Quelle sera la profondeur de ces fouilles ?

Je crains naturellement que l'excavation et les vibrations du processus de creusement n'affectent la structure et la stabilité de notre propriété.

Dans le rapport produit par Terreal, il est indiqué que « Les périodes et horaires d'exploitation pourront être adaptés en concertation avec les habitants des deux habitations les plus proches ». Je me demande si c'est vraiment une proposition pratique.

Le rapport que Terreal a produit identifie en détail les nombreuses menaces et risques posés par le projet. Il y a beaucoup d'informations à absorber et le temps (le mien et surtout le vôtre) ne me permet pas de présenter tous mes préoccupations. J'ai essayé de transmettre les plus importants ci-dessus.

Enfin, nous craignons que la carrière proposée ne nous empêche d'utiliser notre propriété comme maison de vacances. La valeur de vente de la propriété serait considérablement réduite. Cela nous préoccupe beaucoup.

Nous devons donc enregistrer notre opposition au projet.

Veillez accepter, Madame, mes salutations distinguées,

David Pollard